

Paris, le 10 juillet 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prorogation de la convention nationale de partenariat entre l'Assemblée des Départements de France (ADF) et la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)

A l'occasion du Festival d'Avignon 2009, les deux associations pluralistes d'élus que sont l'ADF et la FNCC, prorogent de deux ans leur convention nationale de partenariat.

A l'issue d'une séance du Bureau de la FNCC, Karine Gloanec Maurin, Présidente de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture et Claudy Lebreton, Président de l'Assemblée des Départements de France, signeront ce document,

Le 15 juillet 2009, à 18h30,
dans les locaux de l'ISTS en Avignon

Ce partenariat permettra de poursuivre le travail engagé et qui a donné lieu à des échanges d'informations, de conseils, et une analyse approfondie des politiques culturelles publiques.

En signant cet avenant, l'ADF et la FNCC poursuivront leur collaboration et leurs actions communes à travers des colloques, des séminaires de formation, des études et groupes de travail thématiques prévus dans leurs engagements initiaux réciproques.

Contact presse

A.D.F. – Nadia Salem
Tél : 01.45.49.60.43
nadia.salem@departement.org

Contact presse

FNCC – Nicole Dazy
Tél : 04.77.41.78.71
contact@fncc.fr

Retrouver ce communiqué de presse sur www.departement.org et sur www.fncc.fr